

LES PROGRAMMES EUROPÉENS LEADER ET GALPA

Conférence des Maires du PETR Dieppe Pays Normand
Mercredi 7 décembre 2022 – Rouxmesnil-Bouteilles



Programme LEADER



**Dieppe
Pays
Normand**



RÉGION
NORMANDIE



UNION EUROPÉENNE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Qu'est-ce que LEADER ?

- Liaisons **E**ntre **A**ctions de **D**éveloppement de l'**E**conomie **R**urale
- **Objectif** : soutenir techniquement et financièrement des projets locaux (publics et privés) innovants qui concourent à l'attractivité du territoire et à la transition énergétique et écologique
- **Appel à candidatures de la Région** (autorité de gestion des fonds européens)
- **Territoire (EPCI, PETR, PNR) / Groupe d'Action Locale (GAL)**
 - **Gestion d'une enveloppe FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)
 - Sur une **période de 5 à 7 ans**
 - Subvention pour des **projets innovants** s'inscrivant dans une **stratégie locale de développement**
 - **Comité de programmation** (acteurs publics/privés ; sélection des projets)
 - Équipe d'**animation/gestion** (accompagnement des porteurs de projets)
 - **Coopération** avec d'autres territoires (échelle régionale, nationale, européenne)
 - **Concertation** et mise en réseau des acteurs

2023-2027 :

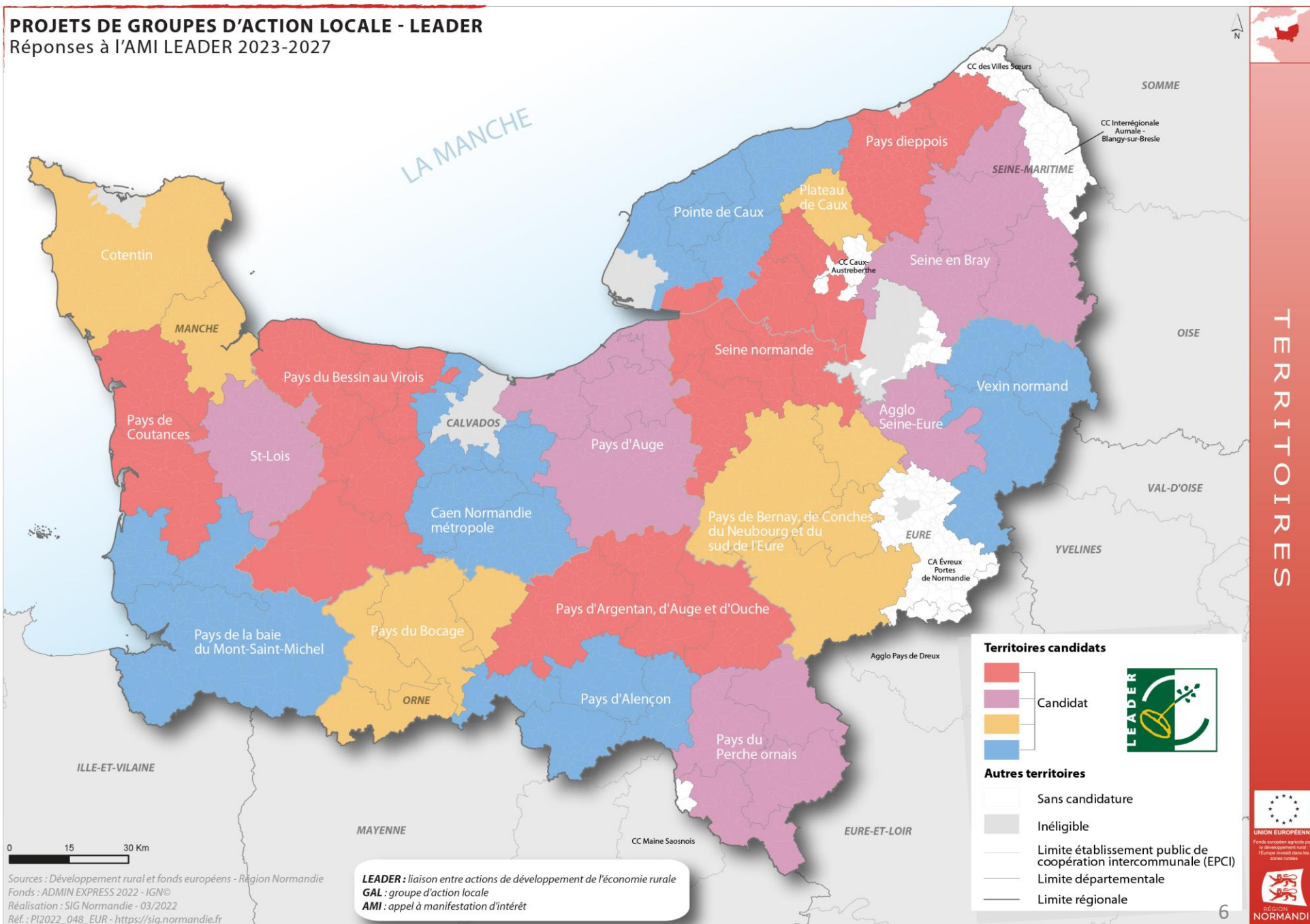
19 territoires candidats

30,5 millions € FEADER

3 critères de répartition :

- les composantes rurales de chaque territoire (40 %)
- Les composantes liées au potentiel fiscal de chaque territoire (30 %)
- Les composantes liées à la qualité de la candidature (25 %)

PROJETS DE GROUPES D'ACTION LOCALE - LEADER
Réponses à l'AMI LEADER 2023-2027



TERRITOIRES



**Le programme LEADER
du PETR Dieppe Pays Normand**

2016-2022

Enveloppe de

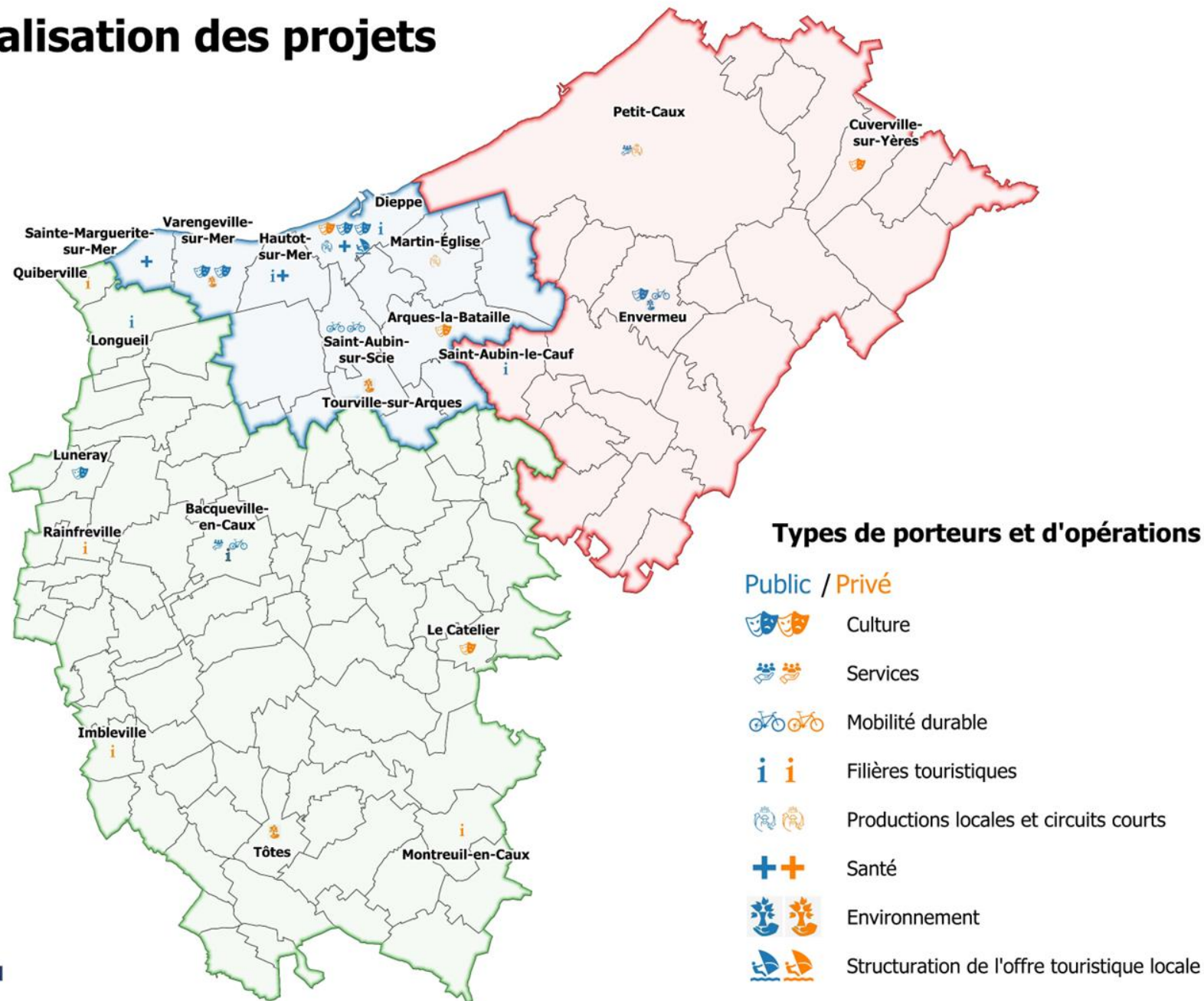
1 272 857 €

38 projets soutenus

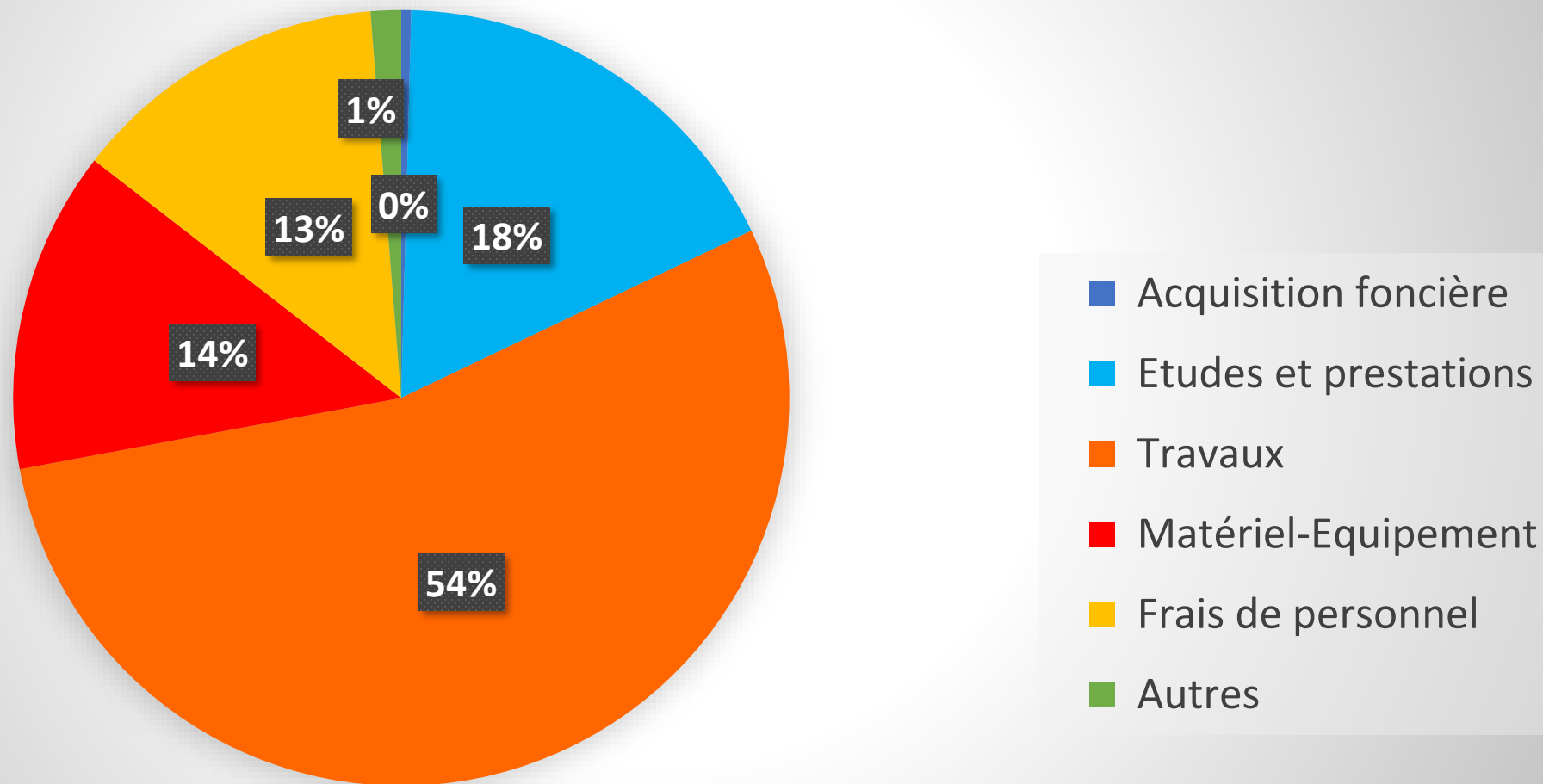
(15 privés ; 23 publics)

Principalement des **projets culturels** (10) et **touristiques** (9)

Localisation des projets



Plus de 3 M€ d'investissements



1 252 700 € de cofinancements publics (Etat, Région, Département, EPCI...)

2023-2027

- Candidature déposée le 30 novembre 2022
- 30 novembre 2022 – 31 janvier 2023 : instruction et analyse des candidatures
- 1 500 000 € sollicités
- Plancher/ plafond d'aide LEADER : 4 000 € / 40 000 €

LEADER, pour quels projets ?

✓ Regroupement de services/commerces, lien social

Projets éligibles : Points multiservices, conciergerie, épicerie sociale et solidaire, services publics...

Communauté de communes Terroir de Caux

*Ouverture d'une Maison France
France Services au Public de Terroir
de Caux*

Aide LEADER : 35 270,12 €



✓ Tourisme/patrimoine

Projets éligibles : Itinéraires de randonnées (pédestre, cycliste...), tourisme expérientiel, services touristiques, restauration du patrimoine rural pour une mise en tourisme, hébergements avec démarche de développement durable...

Commune de Saint-Aubin-le-Cauf

PN102 : Halte touristique multiservices, Avenue Verte London-Paris

Aide LEADER : 40 000 €



Béatrice Lemaistre

Valorisation touristique du clos-masure (transformation d'un ancien poulailler en gîte)

Aide LEADER : 8 614 €



✓ Santé/lutte contre la désertification médicale

Projets éligibles : Équipement de santé, études et animation en lien avec l'accès aux soins...

Commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer

Création du cabinet médical

Aide LEADER : 25 476,62 € (en cours d'instruction)

Communauté d'agglomération de la Région Dieppoise

Pilotage et coordination de la politique de Dieppe-Maritime en faveur de la démographie médicale

Aide LEADER : 13 783,68 €

✓ Culture

Projets éligibles : Animation et mise en réseau des acteurs culturels, équipements culturels itinérants, évènements culturels...

Communauté de communes Falaises du Talou

*Mise en réseau des médiathèques
communautaires*

Aide LEADER : 14 174,78 €

Dieppe Scène Nationale

*Spectacle vivant itinérant en Pays
Dieppois-Terroir de Caux*

Aide LEADER : 40 000 €



✓ Mobilité

Projets éligibles : Plan de mobilité, aménagements cyclables et pédestres, services de réparation, aire de covoiturage, transport à la demande, services d'autopartage et de transport solidaire, plateforme multimodale...

Communauté de Communes Falaises du Talou

Schéma Local des Mobilités

Aide LEADER : 11 400 €

Commune de Saint-Aubin-sur-Scie

Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 915

Aide LEADER (réservée) : 40 000 €

✓ Circuits courts

Projets éligibles : Commercialisation, sensibilisation au « consommer local », lutte contre le gaspillage alimentaire, approvisionnement local dans la restauration collective...

SAS Les Coopérateurs du Goûts

Création d'un magasin de producteurs à Saint-Martin-en-Campagne

Aide LEADER : 77 075 €

Centre social Maison Jacques Prévert

La Petite Conserverie, Fabrique Sociale et Solidaire

Aide LEADER : 29 784 €



✓ Environnement-Développement durable

Projets éligibles : Amélioration de la connaissance en matière d'environnement, restauration et préservation des milieux naturels/paysage, éducation et sensibilisation à l'environnement et au développement durable, verdissement des centres bourgs...

Centre d'action sociale MASC

Terre de Partage

Aide LEADER : 29 528,96 €

Association des Amis du Château de Miromesnil

Développement pédagogique et durable autour du potager et du parc du château de Miromesnil

Montant LEADER (réservé) : 30 000 €



✓ Nouvelles thématiques 2023-2027

- Développement de l'**économie circulaire** (ressourcerie/recyclerie, coopération inter-entreprises pour une écologie industrielle et territoriales...)
- Développement de la **filière bois-énergie** (études et structuration de la filière, chaufferies et réseaux de chaleur...)
- **Offres de services et parcours résidentiel des personnes âgées** et/ou dépendantes (équipements d'accueil collectifs, adaptation de l'habitat individuel, services permettant le maintien à domicile...)
- **Verdissement des centres bourgs** (végétalisation des espaces publics, jardins partagés...)

GALPA

Dieppe-Caux-Le Tréport



**Dieppe
Pays
Normand**



RÉGION
NORMANDIE



UNION EUROPÉENNE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Un GALPA, c'est quoi ?

- **Groupe d'Action Locale « Pêche et Aquaculture »**
- **Objectif :** soutenir techniquement et financièrement des projets locaux (publics et privés) innovants qui concourent au développement de **l'économie bleue durable**
- **Appel à candidatures de la Région** (autorité de gestion déléguée du FEAMPA)
- **Territoire (zone littorale) / GALPA :**
 - **Gestion d'une enveloppe FEAMPA** (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture)
 - Période de **5 ans**
 - Subvention pour des **projets innovants** s'inscrivant dans une **stratégie locale de développement**
 - **Comité de sélection** (acteurs publics/privés ; sélection des projets)
 - Équipe d'**animation/gestion** (accompagnement des porteurs de projets)
 - **Coopération** avec d'autres territoires (échelle régionale, nationale, européenne)
 - **Concertation** et mise en réseau des acteurs

2023-2027

France :

26 GALPA

23,2 M€

**Normandie : 5
GALPA**

2,7 M€

**Dépôt
candidature : 28
février 2022**

**Sélection GALPA
normands :
septembre 2022**

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

Les Galpa Normands

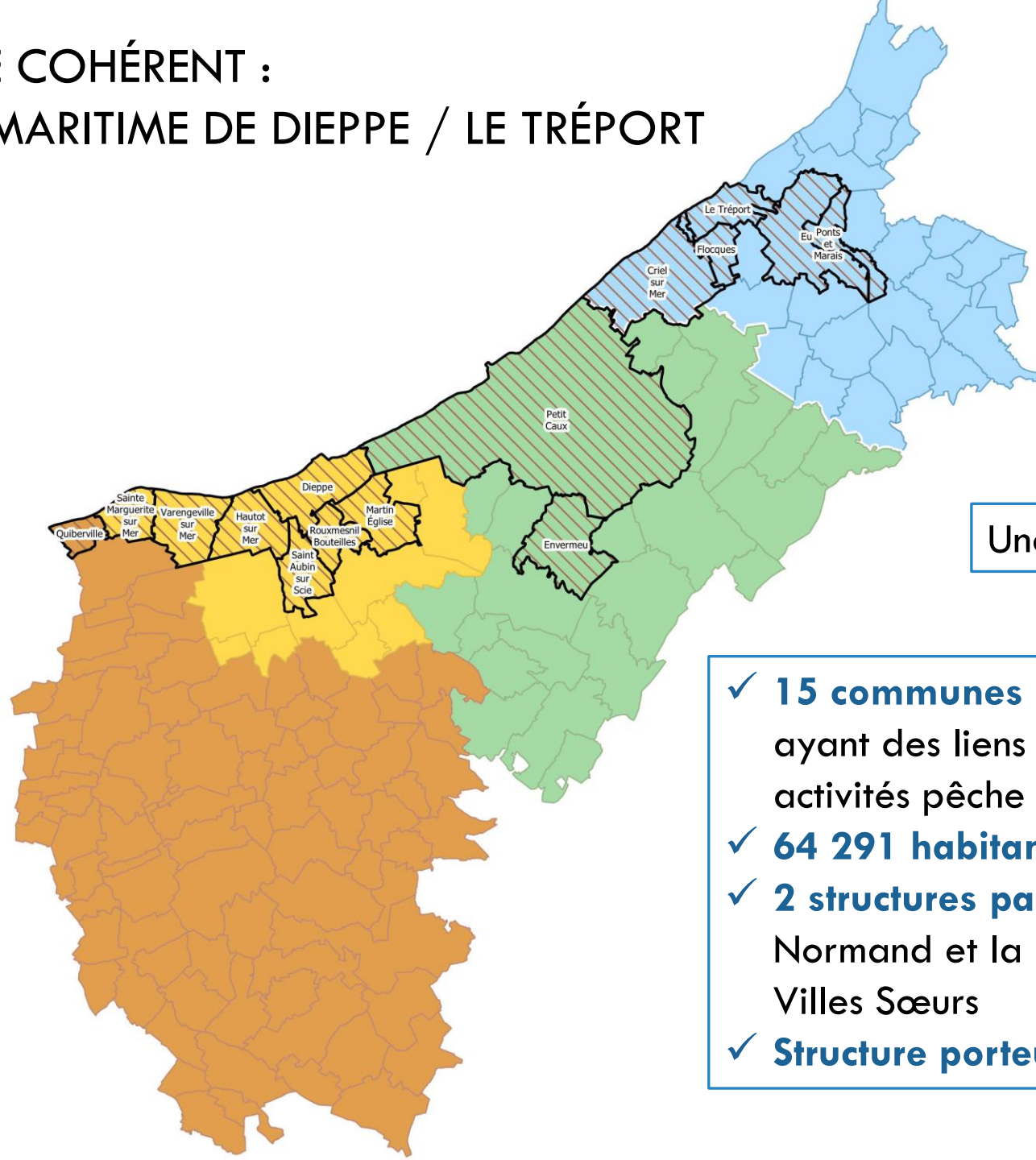
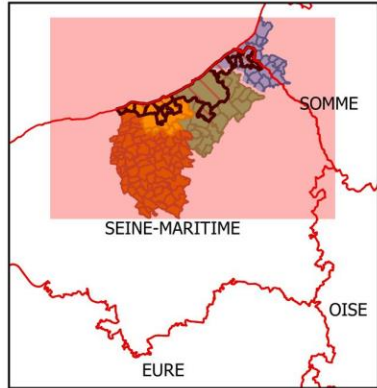
SV1



Le GALPA

Dieppe-Caux-Le Tréport

UN PÉRIMÈTRE COHÉRENT : LE QUARTIER MARITIME DE DIEPPE / LE TRÉPORT



- Périmètre DLAL FEAMPA
- CC Villes Sœurs
- Périmètre PETR Dieppe Pays Normand**
- CA Dieppe-Maritime
- CC Terroir de Caux
- CC Falaises du Talou

Service SIG Dieppe-Maritime - février 2022

Une enveloppe de **600 000 €**

- ✓ **15 communes** (9 littorales et 6 de l'arrière-pays ayant des liens existants ou à venir avec les activités pêche et aquaculture)
- ✓ **64 291 habitants** (INSEE 2018)
- ✓ **2 structures partenaires** : PETR Dieppe Pays Normand et la Communauté de communes des Villes Sœurs
- ✓ **Structure porteuse** : PETR Dieppe Pays Normand

Le GALPA, pour quels projets ?

Thématiques « Economie bleue durable »	Exemples de projets éligibles
Promouvoir l'excellence des produits normands de la pêche et de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none">✓ Démarches collectives de commercialisation en circuits courts (matériel, point de vente, communication)✓ Communication sur les produits de la mer locaux
Renforcer l'attractivité et la diversification des métiers	<ul style="list-style-type: none">✓ Actions pédagogiques de découverte des métiers maritimes✓ Acquisition/expérimentation de matériels de pêche
Consolider l'offre touristique orientée vers les cultures maritimes et la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">✓ Rénovation et valorisation du patrimoine maritime✓ Actions d'éducation à l'environnement et à la prévention de la ressource et du patrimoine naturel
Faciliter l'économie circulaire et la gestion des déchets (par exemple : mise en place	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en place d'une filière de traitement et de valorisation des déchets de coquilles Saint-Jacques✓ Actions pour favoriser la réduction des déchets sur le littoral et en mer (comportements éco-responsables des professionnels et du grand public)

Les prochaines étapes

- ✓ Signature de la **Convention de mise en œuvre du GALPA** avec la Région
- ✓ Signature de la **Convention de partenariat** avec la Communauté de communes des Villes Sœurs
- ✓ Mise en place du **Comité de sélection**
- ✓ Démarrage de la **programmation**